

2025

Pour une offre
plus simple,
plus accessible
et plus efficace



**Caroline Dekerle,
Directrice générale de l'Agefiph**

En région, l'Agefiph se joue au plus près du terrain parce que l'emploi ne se décrète pas mais se construit. C'est bien dans nos régions que se développent les coopérations, que s'accompagnent les entreprises, que s'ouvrent des parcours de formation, que se sécurisent des trajectoires vers et dans l'emploi, et que prennent corps, très concrètement, nos engagements en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Lorsque je suis arrivée à l'Agefiph en septembre 2025, j'ai souhaité aller à la rencontre des équipes dans chacune de nos délégations régionales. J'y ai trouvé des femmes et des hommes engagés, experts, profondément attachés à une mission qui fait sens. J'y ai trouvé aussi une attente forte : celle d'un nouvel élan. Non pas pour changer de cap, mais pour mieux expliquer ce que nous sommes et quel est notre apport concrètement sur les territoires.

Dans un environnement emploi qui évolue, cela devient un enjeu majeur : l'Agefiph ne peut pas seulement être reconnue. Elle doit faire la preuve, chaque jour, de son utilité concrète. Elle doit être plus simple, plus accessible et plus efficace pour assumer ce qu'elle est : un acteur incontournable de l'emploi et du handicap. C'est particulièrement vrai en région, où l'efficacité de l'action au bénéfice de l'emploi des personnes en situation de handicap repose largement sur la qualité des coopérations, sur notre capacité à agir de manière coordonnée et donc sur la clarification du « qui fait quoi ».

C'est le sens de la démarche Transform'Action engagée dès la fin 2025 et portée par nos collaborateurs, notre Conseil d'Administration et nos partenaires sociaux. Une démarche co-construite, en cohérence avec le plan stratégique, pour mieux le rendre opérationnel. Cette transformation répond à 2 enjeux principaux : retravailler notre offre pour une meilleure appropriation par les personnes, les entreprises et les organismes de formation, mais aussi optimiser nos process internes pour renforcer notre efficacité collective et la qualité de service rendue.

J'ai souhaité une pleine implication des collaborateurs de nos délégations régionales car ce sont eux qui prennent le pouls sur les territoires, qui se confrontent tous les jours aux besoins des personnes pour accéder ou conserver un emploi, aux attentes des entreprises et des organismes de formation, aux demandes de nos partenaires. La participation active des collaborateurs régionaux dans les groupes de travail qui vont démarrer dès 2026 est la garantie que les propositions concrètes qui doivent en résulter, ne seront pas hors sol et répondront pleinement aux attentes de ceux que l'on sert.

D'ores et déjà j'ai souhaité accompagner le rapport national de l'Agefiph d'une déclinaison régionale pour donner à voir la richesse de ce travail de terrain. Il dit l'engagement des équipes, la solidité des partenariats, l'importance des initiatives conduites localement. Il montre surtout que l'Agefiph, lorsqu'elle agit au plus près des réalités territoriales, fait bouger les lignes.

Je veux ici saluer très chaleureusement les collaborateurs de nos 14 délégations régionales, en métropole comme en outre-mer. Engager une transformation peut bousculer, mais je sais pouvoir compter sur l'ensemble des Agefiphien(ne)s et leur volonté de construire avec nos partenaires une Agefiph plus simple, plus accessible et plus efficace.



3 questions à...

Quentin Alligand
Délégué régional Bretagne

« Renforcer
les coopérations »

Quelles sont les caractéristiques spécifiques de votre région en matière d'emploi des personnes en situation de handicap ?

En 2025, la Bretagne bénéficie d'un marché du travail dynamique, avec une progression continue de l'emploi. Ce contexte facilite l'insertion des personnes en situation de handicap et encourage les employeurs à s'engager davantage. De nombreuses entreprises sollicitent l'Agefiph pour être accompagnées dans la mise en place d'une politique d'emploi inclusive. Cela se traduit par **un nombre important d'embauches** et par **une progression du maintien dans l'emploi**, soutenue par l'action coordonnée de l'Agefiph, de Cap emploi et du Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). La région se distingue aussi par un engagement institutionnel fort, avec la mise en place d'une **gouvernance régionale dédiée à l'emploi et à la formation des personnes handicapées**.

Comment percevez-vous l'évolution du regard des chefs d'entreprises vis-à-vis du handicap ?

Plus qu'un simple changement de regard, on observe une nouvelle priorité donnée à ces sujets. Les employeurs bretons se rapprochent de l'Agefiph pour savoir comment attirer de nouvelles compétences ou maintenir leurs salariés dans l'emploi. Lorsqu'ils mettent en place des actions concrètes, ils constatent que celles-ci bénéficient souvent à l'ensemble des collaborateurs. En 2025, on observe aussi **une évolution des attentes : les entreprises souhaitent que cet accompagnement s'inscrive dans la durée** afin de maintenir une dynamique inclusive au sein de leurs organisations.

Quels sont vos souhaits / vos envies pour 2026 ?

Pour 2026, l'objectif est que les employeurs déjà engagés entraînent ceux qui n'ont pas encore fait de l'inclusion une priorité. Cela suppose de **renforcer la coordination avec les acteurs du droit commun et avec nos partenaires**, notamment Cap emploi. Et d'**accompagner davantage les organismes de formation vers plus d'accessibilité**. En articulant mieux nos actions auprès des entreprises et des personnes, nous pourrions répondre plus efficacement aux besoins des territoires et poursuivre, avec l'ensemble des partenaires, une démarche collective au service de l'inclusion.

Transform'Action : un plan pour mieux servir

L'écosystème de l'emploi et du handicap évolue : nouveaux acteurs, nouvelles organisations, nouvelles attentes. Dans ce contexte, l'Agefiph accélère sa transformation pour être plus simple, plus accessible et plus efficace, et ainsi renforcer son impact.

Notre raison d'être

« Développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé en France. »

3 AMBITIONS À UN HORIZON 2027

1

Simplifier l'offre pour un positionnement clair lisible et différenciant.

2

Optimiser l'organisation pour développer son efficacité collective, son efficience et son impact.

3

Fluidifier les process pour les dysfonctionnements du quotidien.

1 OBJECTIF

Faire rayonner l'Agefiph, légitimer notre rôle et amplifier notre impact au service de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Chaque action du plan Transform'Action prépare aussi la future stratégie de l'Agefiph pour 2028. Les travaux en cours permettent de construire l'avenir.

6 MISSIONS

1

Proposer des **aides** et des **prestations pour les personnes en situation de handicap**, demandeurs d'emploi, salariées ou travailleurs indépendants, afin de compenser leur handicap : près de **86 500 aides** accordées en 2025.

2

Sensibiliser et **accompagner les entreprises** de toute taille dans leur engagement inclusif : plus de **2 200 nouvelles entreprises accompagnées**, dont 1 000 avec un plan d'action handicap en 2025.

3

Former et outiller les référents handicap : **plus de 11 000 référents handicap** en entreprises, en centres de formation, dans les syndicats et les OPCO, formés, outillés et constitués en un réseau national.

4

Accompagner les organismes de formation pour être accessibles à tous : **3 000 organismes de formation** ordinaires accompagnés en 2025.

5

Participer à la politique publique emploi/handicap, piloter et **financer** des acteurs comme les **Cap emploi** : Agefiph 1^{er} financeur des **98 Cap emploi** et cofinanceur principal des **98 plateformes emploi accompagné**.

6

Soutenir l'innovation et la recherche, **produire des données** emploi et handicap : une **trentaine de projets innovants** appuyés et financés en 2025.

POURQUOI CES CHANGEMENTS ?

L'Agefiph est largement reconnue, mais ses actions restent encore insuffisamment visibles. Ces évolutions visent à présenter concrètement nos interventions, à rendre notre offre et nos missions plus claires pour tous, et à valoriser ce que nous apportons aux personnes en situation de handicap, aux employeurs, aux organismes de formation et aux partenaires.

LA SITUATION DE L'EMPLOI EN RÉGION

Personnes handicapées inscrites à France Travail à fin déc 2025 (cat A-B-C)

27 578 (+ 0,6 % par rapport à 2024),
soit 10,4 % du total des demandeurs d'emploi.
Part du régional sur le total national 5,3 %

Personnes handicapées maintenues dans l'emploi dans le secteur privé

1 029 (+ 4,9 % par rapport à 2024)
Part du régional sur le total national 4,2 %

LA RÉPONSE À L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (OETH) EN 2024

Entreprises assujetties à l'obligation d'emploi

5 451 (- 0,6 % par rapport à 2023)
Part du régional sur le total national 4,9 %

Taux d'emploi légal, en équivalent temps plein, dans les entreprises
de 20 salariés et plus¹

5,9 % (+ 0,2 pt par rapport à 2023)

Entreprises ayant un taux d'emploi supérieur ou égal à 6 %

43 % (+ 3 pts par rapport à 2023)

Entreprises n'employant aucune personne en situation de handicap

20 % (+ 1 pt par rapport à 2023)

¹. Le taux prend en compte une majoration pour l'emploi de salariés
en situation de handicap âgés de 50 ans et plus.

LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES RÉGIONAUX

20 970 989 € Part du régional sur le total national 5,2%

3 773 104 €

**Accompagnement
des entreprises**

Part du régional
sur le total national 4,4%

7 530 353 €

Financement Cap emploi

Part du régional
sur le total national 5,3%

4 Cap emploi



9 667 531 €

**Aides et prestations
pour les personnes**

Part du régional sur le total
national 5,5%

L'ACTIVITÉ RÉGIONALE

**Nombre de référents handicaps
accompagnés**

418

Part du régional sur le total national 3,6%

**Nombre d'aides et prestations
délivrées dans la région**

5 503

Part du régional sur le total national 6,4%

**Nombre d'entreprises accompagnées
dans la région**

131

Part du régional sur le total national 5,3%

**Nombre d'utilisateurs du service d'appui
à la professionnalisation**

2 706

Part du régional sur le total national 5,9%

MESURE NATIONALE DE LA SATISFACTION

97%

taux de satisfaction **des personnes en situation
de handicap** bénéficiaires des aides ou des
prestations de l'Agefiph (stable par rapport à 2024)

98%

taux de satisfaction **des entreprises** bénéficiaires
des aides ou des prestations de l'Agefiph
(stable par rapport à 2024)

LES TEMPS FORTS

01 La santé mentale fait son cinéma !

Pendant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, le documentaire *Soyons Fous* a été diffusé dans six villes de Bretagne, avec ciné-débats, tables rondes et projets artistiques. Plus de **500 participants** ont échangé sur les troubles psychiques et 93,4% d'entre eux déclarent mieux comprendre ces enjeux. Cette initiative rappelle l'importance de sensibiliser employeurs et grand public. En 2026, la dynamique se poursuivra avec un groupe de travail régional dédié aux besoins des personnes vivant avec un handicap psychique et de leurs employeurs.



02 Première rencontre des référents handicap en formation

En 2025, plus de **100 référents handicap** se sont réunis à Rennes et à Quimper pour créer les bases d'un futur réseau régional. Co-organisées par l'Agefiph et la Région, ces journées ont permis d'échanger pratiques et outils pour sécuriser les parcours et renforcer l'accessibilité dans les formations. À travers des cas concrets, les participants ont expérimenté la force du travail collectif et posé les fondations d'un réseau capable d'accompagner durablement les organismes de formation.

03 Des employeurs bretons engagés

En 2025, **plus de 40 entreprises** bretonnes ont signé des plans d'action pour favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, accompagnées par des conventions avec SINARI, Laboce, LaboCBTP ou AVEM. Le MEDEF Bretagne, avec l'Agefiph, a également soutenu cette dynamique lors du Forum Économique Breton. Cette mobilisation permet de renforcer la coopération entre acteurs publics et privés et contribue à développer l'inclusion dans tous les départements de la région.

